

1746.



L E PRESENT REGISTRE, Contenant ^{les} feuillets cossés & parapagés, le premier & dernier, par Nous Louis-Marie-Robert Marqueler, Chevalier Seigneur de la Noue, Conseiller du Roy, Président, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Meaux, pour servir à enregistrer les Actes des Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de ~~Ullensac~~ pendant l'année mil sept cens quarante six & six semaines au plus tard après l'expiration de ladite année, être l'un des deux Registres, signé conformément à la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736. & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre ledit Curé de 10 livres d'Aumône & de saisie de son Temporel, & contre les Marguilliers de 10 livres d'amende, & les uns & les autres de tels dépens, dommages & intérêts qu'il appartiendra, le tout, suivant ladite Déclaration du 9 Avril 1736. & les anciennes Ordonnances. Fait à Meaux en notre Hôtel, le ~~Neige que les~~ Décembre mil sept cens quarante six

Da

Jan 1746 Lequel janvau yao moy curé soussigné a été
6. batis Louis né dujou procedim du legitime mariage de
Sebastien maurice et degenuinne taunure sou l'ysme le garde
Louis Maurice et la marraine Marie jeanne taunure
que vnu declarez ne fauviv signe *Gobet*
Dusaultoy *Crocey*

6 Lan 1746 Le quatorze Janvier par moy curé soussigné
étés baptisé sous condition attendu que ledit enfant
étés ondoyé à la maison vous perle de monsieur par la sage
femme de charmeray ladite fille nommée Marie
Madeleine le d'ummez jourz d'legitime mariage
D'antome Biere et de marie courtouz son épouse le
paroissien jean remiell et la mariee Marie genueine
Signez que a déclaré ne scausiez signez
Jean François Remiell Gobert

S Lan 1746 le quinze Janvier par moy curé soussigné
étés engraissé dans le cimetière de cette paroisse
Marie Madeleine une des filles d'antome Biere et
de marie Courtouz établi devenue en cette paroisse

Gobert curé

6 Lan 1746 Le premiers mars par moy curé soussigné a été baptisé
Angelique Beronique le d'ujous precedem de legitime mariage
de pierre Jacques Grimaud le bonne et de Angelique Beronique
Aubry son épouse le paroissien que auz la Marreine
Angelique hamelien que en signez auz nom

Gobert curé Aubry Angelique Hamelien

6 Lan 1746 Le vingt Mars par moy curé chyfugue
d'ete baptisé Jean Pierre le d'ummez jourz du
legitime mariage de Jean Maurice et de
Jeanne helene papillon son épouse le paroissien
et la marreine marie genueine halin que en signez auz nom
scaviez signez

Marie genueine halin Gobert

6 Lan 1746 Le quatorze Mars par moy curé soussigné étés
baptisé marie jeanne le d'ummez jourz du legitime mariage
de Charles Remielle et de marie courtouz son épouse le paroissien
Charles M. le d'la marreine paroissien fortuné que en
declaré ne scausiez signez Gobert

6 Lan 1748 Le vingiquatre Mars par moy curé soussigné étés
s'enterré dans le cimetière Marguerite que auz de l'espante
citerne auz funerales Nicolas opznam Cergo Denier auz d'auzelle
paroisse et decédé d'ujous precedem a pres auzio recus lors le sacrement
expresse de son marrage et des enfantz que en declarer ne
scaviez signez D'auzot Gobert curé

Gobert curé

6 Lan 1746 le 29^e mars a été baptisé Jean Baptiste
né d'ujou prochainement du legitime mariage de françoise et Nicolet
e des Nicolet Chauvelin son épouse Le parrain Jean Veron et la
marraine Marie Nicole Vermel qu'a déclaré ne e bavoir
Signez le parrain a signé avec nous
Jacques Gobert curé

JO Gobert curé

6 Lan 1746 le 29 mars par moy curé e bavigné a été baptisé
dans l'église de l'Assomption Dame Jeanne Querelle
épouse de Jean Jacques Boquet prêtre curé fiscal et receveur
de la signature de bilbois de Decize d'ujou prochainement agred
avoir reçus tous les sacrements à l'âge de jusqu'à quarante ans
en présence des deux maries et des deux enfants et autres parents
et amis que ont signé avec nous

Boquet Gobert curé
Boquet Gobert curé
Boquet Gobert curé
Gobert curé

6 Lan 1746 le 29 mars a été baptisé Jean Baptiste
né d'ujou prochainement du legitime mariage de françoise et Nicolet
e des Nicolet Chauvelin son épouse Le parrain Jean Veron et la
marraine Marie Nicole Vermel qu'a déclaré ne e bavoir

ne d'ujou prochainement du legitime mariage
de Jean Lambore Lachaud son épouse Marie Jeanne Lefèvre
son épouse Légitime Etienne Le feure ou la mairie
Signature sincère que ont signé avec nous
Etienne Lefèvre G susanne vidcent
Gobert curé

6 Lan 1746 le huitième juillet par moy curé e bavigné a été
baptisé anglicane né d'ujou prochainement du legitime mariage
de Claude Zouzou e des Marie et Mignot son épouse
Le parrain François Denis quenby et la marraine
anglicane Courtois qu'a déclaré ne e bavoir Signez
François Denis quenby Gobert curé

6 Lan 1746 le 29 juillet par moy curé e bavigné a été baptisé dans
l'église de la Madeleine grossier venus de ^{chambé} Matheate
Decize d'ujou prochainement agred avoir reçus tous les sacrements
à l'âge de quarante vingt quatre ans en présence de Jean Louis grossier
et jacques grossier les parrain et autres parents que ont signé avec nous
Jacques Grossier Marie Gobert curé

an y48 Le vingtme Juin par moy Card Son signé
a été batisse Claude françois & Nicolas ne des jons presidens
De Legitime mariage de françois & Nicolas Aubé & de
Marie geneviève Champr Son épouse le primitif Pierre
Aubé et la Martine geneviève Noyz que on
Signez avec nous

Gobert curé C Puble G

an y48 Le vingtme Juin apres la publication des bans des fuites
Mariage entre Claude La Chambre fils majeur des Désfants Louis
La Chambre et d'admission de par les greves a mesme chasteau deauvaine
en cette paroisse aq' de huit ans empesche par la Cathérine Luce
âgée de quarante ans veuve de desfants & monsieur Bourdet vivant au manoir
d'Aubelot fait le deux fates en dimanche le vnuio le nust le
douze vnuio du present mois dans cette église les fiancailles
célébrées la ville la permission de mariage expédie au greffe de
l'officiale de maux le vingtme du même mois Je l'an que je suis
curé de cette paroisse ay reçu en cette église le c Matus
consentement qu'il me donne par paroles de presence audie
Mariage en levure donné la benediction nuptiale en présence
des Thomas La Chambre frere de Léger de Claude Gobet
son cousin de puerre pique son amy dejean le greve de
françois du bouchet a dejean bijot frere des trois ouelens
de Léger que on signez avec nous leuyz

Le pour ce puerre le faire de layours et son confit
prieuse vi quez lezay le prieur lezay
lezay bijot lezay dubollech lezay
Duraslois lezay Gobert lezay

an yme Apres quarante et le vnuio juillet appela
la publication des bans de mariage entre au moins

Digard fils magens Dautoune Digard cordonne a tullardon
et de marie ame thauentier aq' de vingt cinq ans d'auyant
Lépame & Marguerite d'autoune fille Minette de Nicolas d'autoune
Nanouau aubé Lien siede Marguerite lezay lezay lezay lezay
Seigneur merle âgée de vingt et un ans et lezay
par deux dimanches es fates lezay lezay lezay lezay
eler vingtme du même mois de juin dans cette église les fiancailles
célébrées la ville la permission de mariage expédie au greffe de
l'officiale de maux lezay lezay lezay lezay lezay lezay
de cette paroisse que on signez en cette église le mutual consentement qu'il
me donne par paroles de presence audie mariage en levure a
donné la benediction nuptiale en présence Dautoune Digard
pere de Léger et de S. Jean Lambon amy de Nicolas d'autoune
pere de Léger et de Nicolas d'autoune son grand pere que on signez
que on accepte lepouse que a de la force ne est de force lezay

Digard et Margot La Chambre M. Vancat
Gobert curé

L'an 1746 Le douzième juillet par mon curé soussigné acte
juré dans le cimetière Louis François fils de Jean
Bancalier germain durant le

Décès du père Jean age de neuf mois ledit enfant est tout en nourrice
chez Marie Françoise femme de paul Chouet en présence de
Dufauts chose paroissiale que a signé au nom Duruttoy
Gobert curé et agent de paroisse Cirey officier

L'an 1746 Le deuxième jour d'août par mon curé soussigné
acte juré dans le cimetière de cette paroisse Jean Louis Decau
dijonais prédicant age de vingt ans le samedi fils du sieur de Villiers
franche née

Ledit enfant est tout en nourrice chez Catherine vermeille femme
de Nicolas Grossier en présence de Dufauts chose paroissiale
que a signé au nom Duruttoy Cirey officier
Gobert curé

L'an 1746 Le dix huitième juillet par mon curé soussigné
acte bâtié Jean François né du même jour du legitime
Mariage de Jean Baptiste françois Dufauts françois
de cette église et monsieur Daniel son épouse également
Jean Baptiste sans et la marie Françoise venot que a
déclaré ne clercs signe le prêtre présent à signe
Jean Baptiste Dufauts françois Cirey officier
Gobert curé

L'an 1746 Le vingt et deux juillet par mon curé soussigné
acte jehan dans le cimetière de cette paroisse Louis Jean
Demarins ancien procureur fiscal et receveur de la tenuer et
Signature de taillardon apres avoir reus tous les sacrement
Decès du père quidam age de quarante et un ans l'an dernier
sous Dame Touchon en présence des parents et amis paroisse
Signez avec nous

Decauvillier Duruttoy Cirey officier
Brochard Gobert curé

L'an 1746 le 28 octobre a été inhumé dans le cimetière de
cette paroisse par mon curé soussigné le corps d'angelique Decide
d'âge de vingt et un mois morte le 28 octobre de la mort de son chaste
de cette paroisse au de Marie Mignot son épouse en présence des
soussignés Duruttoy Cirey officier Gobert curé

L'an 1746 Le huit septembre par mon curé soussigné acte juré
dans le cimetière marié à une autre personne le frere lyonnais
Hervieu à taillardon age de quarante et six ans l'an dernier apres avoir
reus tous les sacrement en présence de son mari et de Jean
Legras que ont signé avec nous

JEAN LE GRAS Jean Legras le frere
Gobert curé

Jan 1746 L' huit Septembre par moy curé & bussigne
dicté batise Claude né au même jour du legitime
Mariage de Claude Dusisque et Dagathe Lebeque
Son épouse Lazarine & sa femme Lazarine
Marie Geneviève papillon qui a déclaré ne faireoit c' igne
Simphorien du Vignot Gobert curé

Jan 1746 Le neuf Septembre par moy curé bussigne
dicté inhumée dans le cimetière de cette paroisse Jeanne bijot
femme de Lemire gauvret poissard de poisson à Talboton
âgée de soixante et un ans ayres au moins. A été
sacrement expressum de son mort de Jean bijot son père
et de Jeanne bijot sa mère de Paul gauvret son frère
qui ont signé avec nous Bijot les
Clemens Guimard Les bijot
Paul gauvret Gobert curé

Jan 1746 Le dixième Septembre par moy curé bussigne dicté inhumé
dans le cimetière de cette paroisse Claude, veuve dujoué puceron
âgée de cinq jours fils de Claude Dusique manouurier à Talboton
et Dagathe Lebeque lesquels deux personnes de l'église et de
Jean Baptiste françois Duvalier chevalier qui ont signé avec nous
Claude Deshayes Dusault Gobert curé

Jan 1746 Le vingt octobre par moy curé bussigne dicté batise
Denis né du legitime mariage de Jean
hallo et degenevieve Leproux son épouse Lazarine françois
Denis qui est en la matinée Marie Geneviève hallo
qui ont signé avec nous François Denis qui est
marié avec Geneviève Battiat Gobert curé

Jan 1746 Le neuf octobre par moy curé bussigne dicté
batise Denis né du legitime mariage de Lazarine
Mariage de françois hallo et de marie Bouly son épouse
Lazarine françois Denis qui est en la matinée Louise inconnue
Courtance hallo qui a déclaré ne faireoit c' igne
François Denis qui est Gobert curé

Jan 1746 Le dix novembre par moy curé bussigne
dicté batise Etienne philippe né dujoué puceron de
legitime mariage Etienne philippe Seguin et de
Marie rigaud son épouse Lazarine oriolas parant
en la matinée Marie angélique Vasse qui ont signé avec nous
Nicolas et Marie angélique, veuve Gobert curé

Le 1746 Le vingt cinq novembre pris le Roy prie
Richard religieux cordelier de la chartreuse de trullas
pour labourer dans le Paris acte jurement dans la justice
de cette paroisse Jeanne decoué d'yonne quadeau age de quarante
filles de sieur jacques Nicolas bocquet laboureur a Sigy et de Marie
fournie des peaux en cuir le dit es fave étoit en service chez M.
Courtess femme d'Antoine Bérengier de tulardon en service de Dieu
quennie et Dusaultz cheve paroissial que ont signez

Dumuloy Et Général Denys au nom
Richard religie cordelier

Le 1746 le vingt huit novembre Jean Courtis mort d'hy-
muni de la chartreuse de l'ile d'age de soixante et douze ans
ou environ a été inhumé au Prieuré de cette paroisse par
moi soussigné prieur l'abbé de Charenton en l'absence du monsieur
le curé en présence des tassionnes et de la famille Dusaultz
Prieur de Charenton

Reverend

Le 1746 le vingt huit novembre pris le Roy prie
Richard religieux cordelier de la chartreuse de trullas
pour labourer dans le Paris acte jurement dans la justice
de cette paroisse Jeanne decoué d'yonne quadeau age de quarante
filles de sieur jacques Nicolas bocquet laboureur a Sigy et de Marie